

PAPIER

AU BUREAU AUSSI JE TRIE

Avec 70 à 85 kg consommés par an et par salarié (source ADEME), soit environ trois ramettes par mois, le papier est le premier consommable de bureau : il représente les $\frac{3}{4}$ du tonnage des déchets produits dans les activités de bureaux.

La fibre de papier est réutilisable 6 à 8 fois. Le rendement du recyclage est de 80% à 90 % : sur 100 kg de papier trié, on peut obtenir jusqu'à 90 kg de papier neuf. Alors que pour fabriquer une tonne de "papier vierge", il faut entre 2 et 3 tonnes de bois...

Stop aux idées reçues

On entend souvent que le papier tue la forêt. Ce n'est pas tout à fait vrai. S'il existe des problématiques importantes de déforestation et de traçabilité du bois, il faut distinguer ces pratiques nocives pour l'environnement de l'industrie papetière européenne. Chez nous, la plupart du temps, le papier est fabriqué à partir de déchets de bois issus d'autres industries comme le meuble ou d'éclaircies réalisées lors de l'entretien des forêts. Ces arbres sont issus de forêts gérées durablement.

Mais alors pourquoi recycler?

Recycler le papier permet d'économiser des ressources. Et oui, il est bien plus écologique de fabriquer du papier recyclé plutôt que du papier issu à 100 % de bois. En effet, produire du papier issu du recyclage permet d'utiliser trois fois moins d'énergie, trois fois moins d'eau et jusqu'à 30 % de CO₂ de moins que la production de papier à base de bois. D'autre part, le recyclage crée plus d'emplois que l'enfouissement ou l'incinération. L'emploi dans le secteur du recyclage a ainsi augmenté de 36 % en dix ans en France.

Parce que les chiffres valent mieux qu'un long discours...

1 tonne de papier recyclé permet d'économiser :

- ⇒ 1,41 tonne de bois
- ⇒ 48,2 m³ d'eau
- ⇒ 10,25 Méga watts d'électricité.



La fabrication du papier recyclé consomme :

- ⇒ 6 fois moins d'eau
- ⇒ 2 fois moins d'énergie

Elle génère :

- ⇒ 25x moins de pollution chimique
- ⇒ 6x moins de pollution biologique

Quels papiers sont recyclables?

La règle est simple : tous les papiers « en papier » se recyclent. Les papiers de bureau, les journaux, les magazines, les enveloppes (celles à fenêtre également), les prospectus. Même les blocs-notes, les cahiers à spirales ou les papiers agrafés sont recyclables. Les éléments métalliques vont ensuite rejoindre leur propre filière de recyclage.